

<p>Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 19 novembre 2024</p>

Présents : Jean-Marc MARTINEZ, Richard FERAUT, Fabienne DENAX, Laurence ZALAS, Christelle LATOUR, Carole BOYER, Caroline CHIALVA, Marie SOUBIRA, Jonathan PETITDIDIER, Clara SARREMEJANE, Pascale PUJO, Maya HAOA, Sandrine GARRIGUES, Lauriane DUCHEIN, Karine DEVIOT, Jean-Guillaume HEIB, Valérie SOST.

1°) Présentation Homair/Tohapi :

Rencontre avec Angélique CASSET, commerciale pour nous présenter l'offre du groupe de locations Homair/Tohapi.

L'offre retenue par le COS est le bouquet toute saison.

Voté à l'unanimité

Pour la saison 2025, dans l'intérêt de proposer aux adhérents une offre plus complète, nous ouvrons l'offre de location de mobil-home à deux prestataires, [Campings.com](#) et [Homair/Tohapi](#).

2°) Noël des enfants :

Il aura lieu le 18 décembre, à Up to play à Tarbes.

Départ en bus : départ à 13h du parc des expositions.

Départ en voiture personnelle : Rendez-vous directement à Up to play à 14h.
(Up to play, Zone commerciale Le Méridien, 1 route de Pau, 65420 Ibos).

Les participants seront accueillis au bus et sur place par un membre du CA.

Au cours de cette après-midi, le Père Noël effectuera une distribution de cadeaux.

Nous invitons tous les parents souhaitant que leur(s) enfant(s) reçoive(nt) un cadeau du Père Noël, à amener les cadeaux au bureau du COS la veille (le mardi 17/12) ou le jour même (discrètement), au bus ou sur place pour les personnes venant en véhicule personnel.

6 membres du CA seront à votre disposition pour ce Noël des enfants.

3°) Noël des adultes :

Le Noël des adultes aura lieu le vendredi 6 décembre 2024 à partir de 19h au parc des expositions.

Un repas convivial sera servi par un traiteur, avec plusieurs animations lors de la soirée.

Inscription à la soirée jusqu'au 30 novembre 2024.

Voté à l'unanimité.

4°) Sorties SKI :

Elles débuteront le samedi 11 janvier, Jean-Guillaume HEIB aura le plaisir de vous accueillir lors de ces journées.

Nous aurons 4 moniteurs à disposition, + 1 si nécessaire

Cette année les sorties ski sont ouvertes pour les enfants à partir de 4 ans

voté à l'unanimité

Inscription avant le 19 décembre 2024.

- Proposition pour des forfaits groupes (parents accompagnants), en cours de réflexion pour les années à venir.

5°) Assemblée Générale :

Elle aura lieu le Vendredi 21 mars 2025 à 19h.

Salle à définir.

6°) Prestations 2025 :

Les prestations 2024 sont reconduites en 2025.

Afin de pouvoir retrouver l'ensemble de l'offre, nous vous invitons à consulter le site internet du COS <https://www.cos-comminges.fr/>.

Du nouveau pour 2025 :

- Création d'un bon de rentrée scolaire en maternelle :

Forfait rentrée scolaire de 30 € pour les maternelles (dès la première année de scolarité de l'enfant en maternelle)

Voté à l'unanimité

- Évolution des participations pour les séjours enfant :

Participation pour des séjours organisés ; ALSH : 5 €/jour (prestation inchangée) et Séjours organisés avec nuitée : 10 € /jour (au lieu de 5€ jusqu' à présent).

Voté à l'unanimité

- Création d'un Pass loisir adhérent actif

Dans l'optique d'offrir à nos adhérents des moments de loisirs et détente, va être instauré pour l'adhérent un pass de 50 €.

Ce pass permet à l'adhérent actif de profiter d'une activité culturelle ou de loisir de son choix et de bénéficier d'un remboursement à hauteur de 50€/an sur **présentation impérative d'une facture.**

Voté à l'unanimité

7°) Question diverses :

Dans un soucis d'optimisation du traitement des tâches administratives indispensables au bon fonctionnement du COS, le bureau sera fermé au public tous les jeudis du mois de janvier et février.